

Mise en œuvre du plan d'action stratégique ACP dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture

- Etat des lieux -

Contexte

- 2009: 1^{ère} réunion des ministres ACP en charge de la pêche et de l'aquaculture

*"L'objectif global du mécanisme ministériel pour la pêche est de mobiliser un appui politique, tant du Groupe ACP que de ses partenaires extérieurs, en faveur de nouvelles approches en matière de gouvernance et de coopération dans le secteur de la pêche pour **faire en sorte que les produits de la pêche et de l'aquaculture prennent leur juste part dans le développement économique et social des États membres ACP .**"*
- 2010 : 2^{ème} réunion

Décision d'élaborer un plan d'action stratégique quinquennal
- 2012: 3^{ème} réunion

Adoption du plan 2012-2016
- 2015: 4^{ème} réunion

1^{er} bilan: prolongation du plan jusqu'en 2020 et adoption d'une feuille de route

Le plan d'action stratégique 2012-2016

Les cinq priorités stratégiques

- *Une gestion efficace pour une pêche durable*
- *Promouvoir un rendement optimal du commerce des produits de la pêche*
- *Promouvoir la sécurité alimentaire*
- *Développer l'aquaculture*
- *Préserver l'environnement*

L'état des lieux en 2017

Les développements au niveau international

- **2015:** Agenda 2030 des Nations Unies; Objectifs de Développement Durable
- **2016:** Entrée en vigueur de l'accord de la FAO relatif aux mesures du ressort de l'Etat du port
- **2016:** Entrée en vigueur de l'accord de Paris sur les changements climatiques

L'état des lieux en 2017

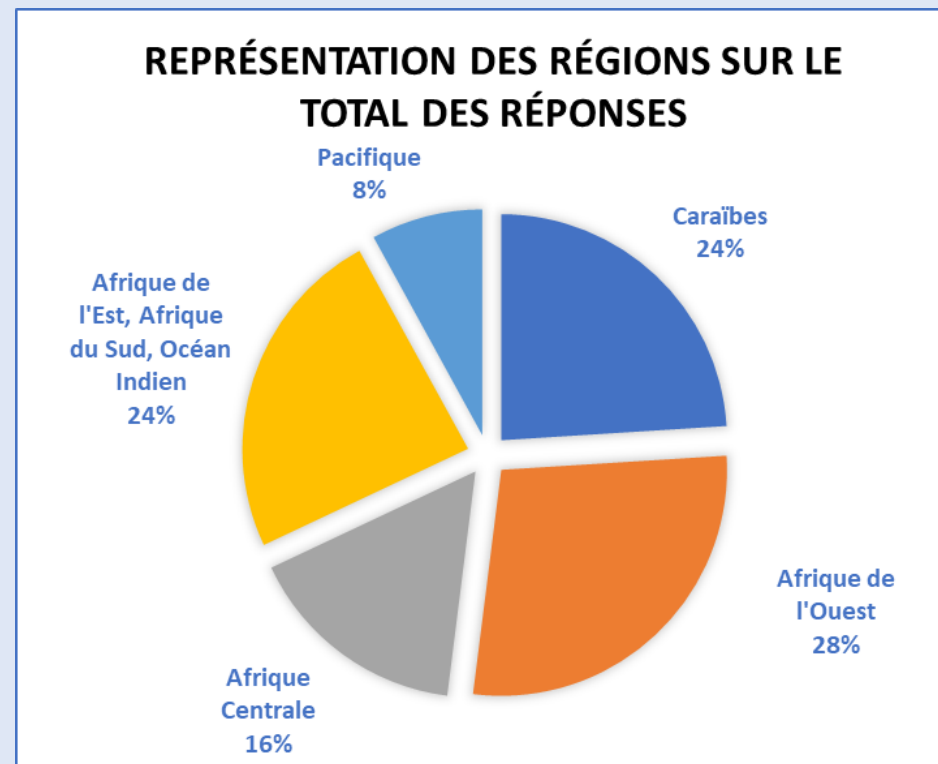
Méthodologie

- Un questionnaire envoyé aux membres du groupe ACP
- Une analyse basée sur les réponses reçues et sur la littérature

L'état des lieux en 2017

Méthodologie

- Taux de réponse **27 % (22 réponses) + [3 réponses/30%]** dont **3 [4] pays enclavés**
- Indicateurs
- Définition des actions

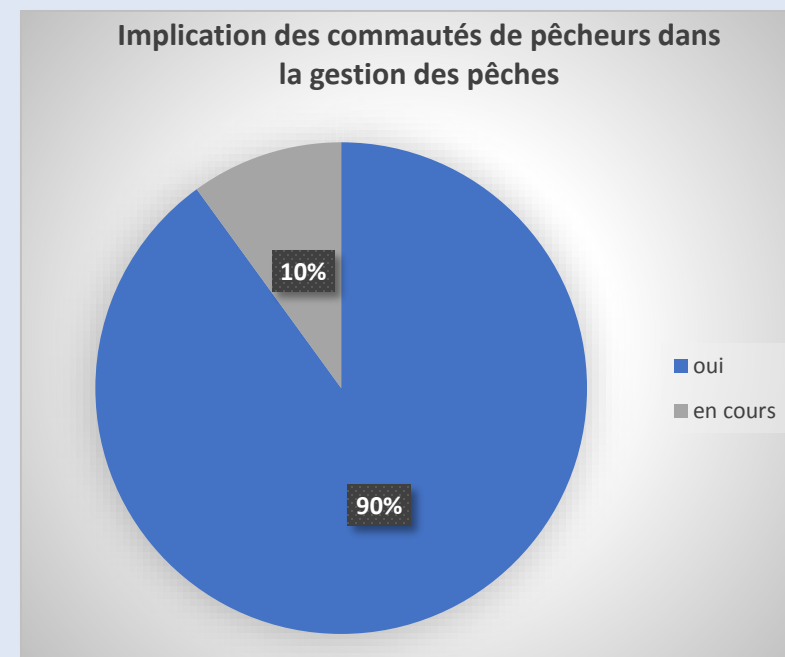


L'état des lieux en 2017

Priorité stratégique 1:

Une gestion efficace pour une pêche durable

- Les cadres nationaux de gestion: la continuité des améliorations sur les cadres législatifs et la prise en compte des parties prenantes;



L'état des lieux en 2017

Priorité stratégique 1:

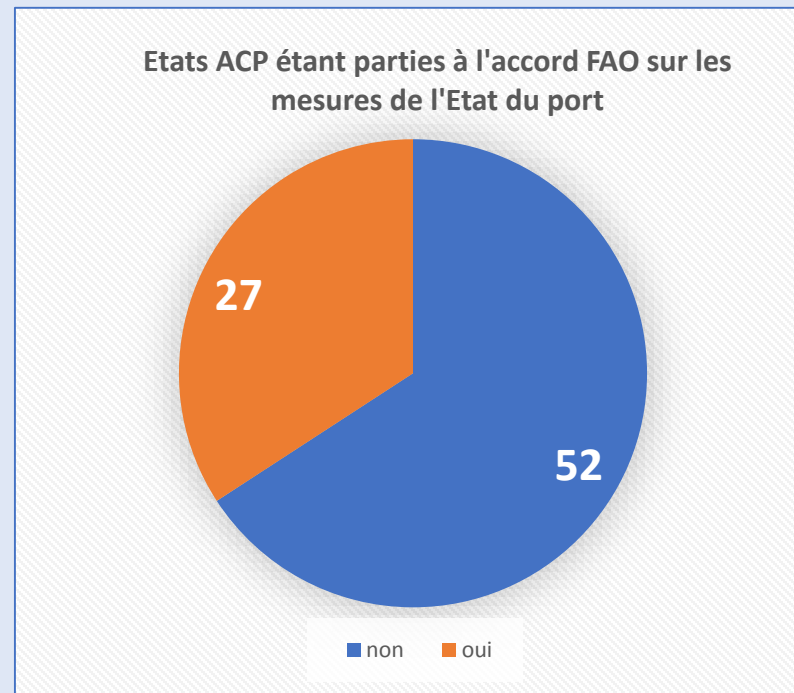
Une gestion efficace pour une pêche durable

- les principales menaces à une gestion durable des pêches: les schémas de suivi, contrôle et surveillance non généralisés; les limites de la lutte contre la pêche INN;
- Conformité avec les recommandations et accords internationaux: globalement intégrés dans les législations nationales
- Coopération et partenariat régionaux: large participation en particulier au sein des ORGP et autres organismes régionaux

L'état des lieux en 2017

Priorité stratégique 1:

Une gestion efficace pour une pêche durable



L'état des lieux en 2017

Priorité stratégique 2:

Promouvoir un rendement optimal du commerce des produits de la pêche

- Meilleure intégration des pays ACP dans l'économie mondiale;
- Surmonter les obstacles techniques encore à améliorer (système de certification des captures, SPS), des solutions régionales sont en cours de développement

L'état des lieux en 2017

Priorité stratégique 2:

Promouvoir un rendement optimal du commerce des produits de la pêche

- Faire face aux principales pertes extérieures: le renforcement de la contre la piraterie;
- Travail en cours entrepris par les pays ACP pour améliorer la valeur ajoutée des produits de la pêche et diminuer les pertes après capture

L'état des lieux en 2017

Priorité stratégique 3 :

Promouvoir la sécurité alimentaire

- Prise en compte des pêches dans la planification de la sécurité alimentaire: prise en compte accrue
- Droits d'accès pour les pêcheurs artisanaux: reconnaissance du rôle stratégique des femmes

L'état des lieux en 2017

Priorité stratégique 4: Développer l'aquaculture

- Planification nationale: généralement adoptée
- Coopération Sud-Sud: très développée bilatéralement

L'état des lieux en 2017

Priorité stratégique 4: Développer l'aquaculture

- Marché de niche : les exportations ne constituent pas une priorité face au besoin de sécurité alimentaire
- Biodiversité et problèmes de santé
- Production d'aliments pour animaux

L'état des lieux en 2017

Priorité stratégique 5 : Préserver l'environnement

- Approche écosystémique: encore des progrès à accomplir et le besoin de renforcer les capacités;
- Gestion de la zone côtière: GIZC, Aires marines protégées: un nouvel outil pour l'économie bleue;
- Études d'impact sur l'environnement: pas de progrès uniformes
- Changement climatique mondial: coopération intra et infra-régionale souhaitables

Conclusion

L'application du plan d'action reste pertinent conformément à la feuille de route 2017-2020